

LES ORIENTATIONS APRES LA CLASSE DE TROISIEME

| Orientation | CAP | | 2 ^{nde} Professionnelle | | 2 ^{nde} Générale et Technologique |
|--|---|---|--|--|---|
| Type d'établissement | CFA | Lycée Professionnel (rare) | CFA | Lycée Professionnel | Lycée général et technologique |
| Type d'enseignement | Alternance (1 semaine CFA/ 2 semaines en entreprise) | Classique (12 à 16 semaines de stage sur 2 années) | Alternance | Classique (18 à 22 semaines de stage) | Classique |
| Statut | Apprenti | Lycéen | Apprenti | Lycéen | Lycéen |
| Options/Spécialités | Environ 75 spécialités dans l'académie | | Environ 90 Bac pro dans l'académie | | 2 enseignements d'exploration à choisir en seconde |
| Diplômes préparés | CAP (2 ans) | | Bac Professionnel (3 ans) | | Bac Général (3 ans) : ES, L et S Bac technologique (3 ans) : STMG, ST2S, STI2D, STD2A, STL, STAV, STHR, TMD |
| Conditions de recrutement | L'élève doit trouver : -un employeur -un CFA Certains CAP sont réservés aux élèves de SEGPA | Le nombre de places est limité dans chaque lycée. Les élèves sont classés informatiquement (procédure AFFELNET) en fonction des résultats de 3 ^{ème} . Les meilleurs dossiers sont retenus. Attention : des coefficients sont appliqués en fonction de la spécialité demandée. | L'élève doit trouver : -un employeur -un CFA | Le nombre de places est limité dans chaque lycée. Les élèves sont classés informatiquement (procédure AFFELNET) en fonction des résultats de 3 ^{ème} . Les meilleurs dossiers sont retenus. Attention : des coefficients sont appliqués en fonction de la spécialité demandée. Pour certaines 2 ^{nde} pro, il faut suivre la procédure PASSPRO qui nécessite la rédaction d'une lettre de motivation ainsi qu'un entretien. | Le passage en 2 ^{nde} GT se fait sur décision des professeurs lors du conseil de classe du 3 ^{ème} trimestre, en fonction des résultats de l'année et du profil de l'élève. En cas de désaccord, il est possible de passer par une procédure d'appel. Affectation dans le lycée de secteur ou dans un autre lycée de la région selon les enseignements d'exploration demandés. Attention certaines demandes sont dérogatoires ! Pour certaines sections (théâtre, CAV, Section européenne, LV3 rare, Création et culture design...) il faut constituer un dossier qui permet au lycée d'établir une sélection. |
| Remarques Et signification des sigles | L'apprenti est salarié : 35 heures de travail + 5 semaines de congés payés. L'apprenti reçoit un salaire de 25 à 65 % du SMIC, en fonction de l'âge et du niveau d'étude. CAP : Certificat d'aptitude professionnelle CFA : Centre de Formation des Apprentis | | L'apprenti est salarié : 35 heures de travail + 5 semaines de congés payés. L'apprenti reçoit un salaire de 25 à 65 % du SMIC, en fonction de l'âge et du niveau d'étude. CFA : Centre de Formation des Apprentis | | S : Scientifique ES : Economique et Social L : Littéraire STMG : Sciences et Technologie du Management et de la Gestion ST2S : Sciences et Technologie de la Santé et du Social STI2D : Sciences et Technologie de l'Industrie et du développement Durable STD2A : Sciences et Technologie du Design et des Arts Appliqués STL : Sciences et Technologie de Laboratoire STAV : Sciences et Technologie de l'Agronomie et du Vivant STHR : Sciences et Technologie de l'Hôtellerie et de la Restauration TMD : Technique de la Musique et de la Danse |

Liste des baccalauréats généraux et technologiques

N'oubliez pas le FOFE (salon des métiers et des formations) et les journées portes ouvertes pour obtenir toutes les informations nécessaires !
La plupart des lycées professionnels proposent des mini-stages de découverte de la formation (une demi-journée ou une journée)